

Master en sciences de l'ingénieur industriel - chimie

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE MC502 Séminaires de chimie appliquée			
Ancien Code	TEJC2M02	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MICM2020		
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Vesna JERKOVIC (jerkovicv@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement fait partie du bloc 2 du cursus Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel, finalité Chimie.

Ce cours "**Séminaires de chimie appliquée**" vise à proposer aux étudiants des exposés et discussions de thèmes choisis en rapport avec les cours et les tendances actuelles en chimie industrielle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Identifier, conceptualiser et résoudre des problèmes complexes**

- 1.1 Intégrer les savoirs scientifiques et technologiques afin de faire face à la diversité et à la complexité des problèmes rencontrés

Compétence 6 **Communiquer face à un public de spécialistes ou de non-spécialistes, dans des contextes nationaux et internationaux**

- 6.1 Maîtriser les méthodes et les moyens de communication en les adaptant aux contextes et aux publics
- 6.2 Communiquer dans une ou plusieurs langues étrangères
- 6.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques des secteurs professionnels
- 6.4 Intégrer les réalités culturelles dans un contexte national et international

Compétence 7 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 7.1 Réaliser une veille technologique dans sa sphère d'expertise
- 7.2 S'autoévaluer pour identifier ses besoins de développement
- 7.4 Organiser son savoir de manière à améliorer son niveau de compétence
- 7.5 Actualiser ses connaissances et s'engager dans les formations complémentaires adéquates

Acquis d'apprentissage visés

Les acquis d'apprentissage visés sont les suivants :

- organiser et transmettre des sujets d'actualités dans le domaine de la chimie industrielle

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEJC2M02B

Séminaires de chimie appliquée

20 h / 3 C

Contenu

Les activités peuvent prendre différentes formes comme par exemple : interventions de conférenciers issus de l'industrie ou d'institutions partenaires, participation à des conférences en extérieurs, visites ...

Démarches d'apprentissage

Immersion grâce aux interventions extérieures, visites, ...

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant.

Sources et références

Néant.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

supports de cours, présentations, visites

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note sera attribuée suite à la constitution d'un portfolio. Le portfolio comportera des preuves d'apprentissage réalisés par l'étudiant. Par ex. résumé d'un séminaire suivi, analyse réflexive sur le travail,... Les modalités précises seront définies lors du premier cours.

De nombreux conférenciers extérieurs sont présents dans ce cours, une présence régulière des étudiants est fortement requise.

En cas d'absence répétée, le RGE s'applique.

En cas de deuxième session, il sera proposé aux étudiants des conférences en ligne. Il sera demandé le même exercice de production d'un portfolio sur les apprentissages réalisés.

Les principes d'évaluation ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100	Evc	100
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Evc = Évaluation continue, Tvs = Travail de synthèse

Dispositions complémentaires

Si une des compétences fondamentales n'est pas acquise, la note de l'UE sera inférieure à 10/20.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).